



bpost
PB-PP|B-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE
N° D'AGRÉMENT : P912287

Maison de la Laïcité Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N° 224 novembre 2024



Quinzaine 2024 LIBRE D'AGIR

- **Vendredi 8 novembre à 19h00 :**
Conférence – débat :
« Les genres dans le Manga »
par Arthuria Dekimpe
- **Jeudi 14 novembre à 19h00 :**
Ciné-débat des Résistances
« Amal » de Jawad Rhalib



Entrée gratuite



Place Albert 1^{er}, 16a – 7140 Morlanwelz – 064/44.23.26



Dans ce numéro

Libre d'agir : la quinzaine des Maisons de la Laïcité	p. 03
Vendredi 8 novembre à 19h : Conférence « Les genres dans le manga » par A. Dekimpe	p. 04
Jeudi 14 novembre à 19h : Ciné-débat des Résistances « AMAL » de J. Rhalib	p. 06
20.09.2024 : Visite du Pape : le CAL dénonce une violation grave du principe de séparation des Églises et de l'État	p. 08
Jeudi 07 novembre à 17h : Cinéma de minuit « Romance inachevée – The Glenn Miller Story » de A. Mann	p. 10
Samedi 23 novembre à 20 h : spectacle « Lune » de la Compagnie KAORI, Débat mené par J.BERGE	p. 12
Jeudis 7 et 21 novembre de 10 et 13h : atelier d'art floral	p. 13
Lundis 4 et 25 novembre à 14h : atelier d'aquarelle	p. 13
Mardis 5 et 19 novembre à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 13
Notre 22ème soirée jazz : Un succès qui se confirme d'année en année	p. 14
La conférence du Vendredi 4 octobre : « Le Jésus de Robert Joly »	p. 15
Dimanche 17 novembre à 12h30 : Repas d'avant les FêteS	p. 16

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Nos activités de décembre (hors activités permanentes)

Samedi 7 décembre à 19h

Au Centre Culturel Le Sablon à Carnières

« Demain ne nous attend plus » une pièce de théâtre de Jean-Luc Pierrart

Entrée : 12 € - membre et prévente : 10 € - art.27 : 1,25 €

- de 12 ans : gratuit

Jeudi 12 décembre à 19h

Ciné-Débat « Zone of interest » de A. Jonathan Glazer

Lundi 16 décembre - Les Lundis du Préau

12h30 : repas

14h15 : activité à déterminer



**Libre d'agir :
la quinzaine des Maisons
de la Laïcité**

Chaque année, à cette période de l'année, la Fédération des Maisons de la laïcité définit un thème de réflexion et invite les Maisons à s'y inscrire sous forme d'événements. Notre Maison a programmé deux événements : le film « Amal » et la conférence « les genres dans le manga ».

Libre d'agir : le thème 2024

La liberté, c'est faire ce que l'on veut dont celle de pouvoir agir. La liberté n'est jamais absolue, il reste toujours des empêchements dans un Etat de droit définis par la Loi, résultat de débats et de vote démocratique : ma liberté s'arrête où commence celle des autres, énonce-t-on simplement. Mais si agir dans la liberté reste (encore) le privilège des démocraties dites libérales, qu'en est-il de cette liberté dans les Etats totalitaires ou dans les Etats dont les orientations politiques ou religieuses privent de plus en plus leurs citoyens de cette liberté d'agir. Lorsque la liberté d'adhérer ou non à une religion, de choisir son orientation sexuelle, de disposer de son corps, d'avoir recours à l'avortement comme à l'euthanasie, de choisir son lieu de résidence et de pouvoir en changer, de pouvoir se réunir librement et de manifester, de protéger sa vie privée et de vivre en paix dans la recherche d'une fraternité universelle..., la liberté de l'être humain n'est plus protégée.

J'ajouterai la liberté de penser, une liberté de plus : celle de penser ce que l'on veut, sans autre contraire que celle que l'on se fixe ou par la raison, une pensée qui échappe aux préjugés, aux dogmes, aux idéologies, aux inquisitions. Les résultats des élections en Belgique où la montée de l'extrême droite en Flandre, qui conduit au niveau communal à des choix de majorités dans lesquelles entre l'extrême droite, ne pourra être qu'une future atteinte, même insidieuse, à nos droits fondamentaux. Nous constatons aussi que dans des centaines de pays, la liberté d'agir librement n'existe plus. Si les Etats démocratiques qui siègent au sein de l'Organisation des Nations-Unies n'ont pas la volonté d'agir en appliquant la raison d'être de cette organisation, ce sera dans les luttes sanglantes que les libertés menacées pourront peut-être être retrouvées.

Nos démocraties en sortiront-elles indemnes ? Rien n'est certain.

Yvan Nicaise

Quin-
zaine
2024
LIBRE D'AGIR

vendredi 08 nov. 24
// 19h00

LES GENRES DANS LE MANGA

CONFÉRENCE/DÉBAT PAR A. DEKIMPE



MAISON DE LA LAÏCITÉ DE MORLANWELZ
PLACE ALBERT 1^{ER} À 7140 MORLANWELZ



Nos autres
Événements



GRATUIT - RENSEIGNEMENTS
064 44 23 26 - LAICITE.MLZ@HOTMAIL.COM



fédération
des maisons
de la laïcité

AVEC LE SOUTIEN DE:



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Culture

Vendredi 8 novembre à 19h
« Les genres dans le manga »
Conférence par Arthuria Dekimpe

Que savons-nous de la culture manga ?

Lors de diverses conversations avec nos membres et autres citoyens, nous avons constaté que la culture manga était peu si pas inconnue.

C'est pour cela que, dans le cadre de la quinzaine organisée conjointement entre les Maisons de la Laïcité et la Fédération des Maisons de la Laïcité, notre Maison a décidé de vous présenter cette conférence sous un angle particulier.

Le manga, format de bande dessinée, est un art tout droit issu de la culture japonaise. Cet art est caractérisé par la variété et la qualité de son dessin. Depuis une trentaine d'années, le manga s'est progressivement développé et répandu à l'international pour acquérir une popularité importante dans de nombreuses régions du monde.

Présentation de la conférence

Dans cette conférence, nous vous invitons à plonger au cœur de cette révolution culturelle. Explorez avec nous ce que ces récits captivants nous disent sur les normes de genre et comment, parfois, ils remettent en question nos perceptions traditionnelles. Nous nous intéresserons en particulier à la question de l'identité de genre, qui a souvent été abordée de façon bien plus audacieuse que dans la culture populaire occidentale.

Conférence programmée dans le cadre de la quinzaine des Maisons de la Laïcité sur le thème de « Libre d'agir »

L'entrée est gratuite - Réservation souhaitée

Présentation de notre conférencière



Arthuria Dekimpe est passionnée par le journalisme dans toutes ses composantes. Elle est forte d'une expérience de 5 ans dans le podcast et la rédaction web.

Ses recherches portent sur le Japon et sa pop culture ainsi que, dans un autre registre, l'histoire du genre et de la sexualité. Elle a rédigé un mémoire intitulé « *Mangas de trans-fiction* ».

Yvan Nicaise

Quin-
zaine
2024
LIBRE D'AGIR

jeudi 14 nov. 24
// 19h00

AMAL

UN FILM DE JAWAD RHALIB

SUIVI D'UN DÉBAT

ÉDIT. RESP. SAMUEL BAUSSEAU



MAISON DE LA LAÏCITÉ DE MORLANWELZ
PLACE ALBERT 1^{ER} À 7140 MORLANWELZ



GRATUIT - RENSEIGNEMENTS

064 44 23 26

LAICITE.MLZ@HOTMAIL.COM



fédération
des maisons
de la laïcité

AVEC LE SOUTIEN DE:



CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 14 novembre à 19 heures



AMAL

(Un esprit libre)

Réalisatrice : Jawad RHALIB

(Belgique - 2023)

Prix du Public du meilleur long-métrage de fiction lors de la saison 8 de CinéWa-Bruelles 2024.

Prix du Public au Festival du film politique de Carcassonne 2024.

Coup de cœur du jury au Festival du cinéma de la ville de Québec 2025.

Présentation.

Amal, enseignante dans un lycée à Bruxelles, encourage ses élèves à s'exprimer librement. Avec ses méthodes pédagogiques audacieuses et son enthousiasme, elle va bouleverser leur vie. Jusqu'à en choquer certains...

À la fin d'un de ses cours, elle accompagne trois élèves musulmans dans le bureau de la proviseure, celle-ci souhaitant des explications sur l'agression de Monia, par les deux autres, Jalila et Rachid. Ce dernier, ayant traité ouvertement Monia de sale lesbienne, se voit renvoyé pour une semaine et contraint d'aider au magasin de son père. Monia, elle, commence à faire l'objet de harcèlement de la part d'autres élèves, en classe comme sur internet. Après une réunion entre professeurs, Amal décide d'aborder le sujet de l'homosexualité en classe en leur faisant lire des poèmes d'un auteur arabo musulman bisexuel du VIII^e siècle, Abu Nawas...

**Film projeté dans le cadre de la quinzaine des Maisons de la Laïcité
Sur le thème de « Libre d'agir »**

L'entrée est gratuite

Réservation souhaitée

En dire plus

Ce film remarquable en dit plus que bien des reportages sur la question de la montée de l'islamisme en Europe et de la violence qui en découle. Filmé comme un thriller, le scénario est limpide, nuancé, implacable. Les responsabilités sont clarifiées sans pour autant accuser ou pointer du doigt.

On sent les acteurs très impliqués, notamment la magnifique Lubna Azabal.
Un film coup poing dont on en ressort KO.
Du grand cinéma, utile, flamboyant.



La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.

Yvan Nicaise

20.09.2024 : Visite du Pape : le Centre d'Action Laïque dénonce une violation grave du principe de séparation des Églises et de l'État

En septembre 2023, lors d'une audience privée au Vatican, le Roi Philippe a transmis au Pape François une invitation à venir en Belgique à l'occasion des 600 ans de l'Université catholique de Louvain. La venue du Pape en Belgique s'annonce comme un événement pour les catholiques de Belgique.

Mais cet événement ne justifie pas de bafouer les principes de séparation des Églises et de l'État et de neutralité. À cet égard, le Centre d'Action Laïque est heurté par l'invitation adressée par le Roi Philippe aux corps constitués et à des représentants de la société civile pour écouter le 27 septembre à 10h au château de Laeken « *un message de sa Sainteté le Pape François à la nation* ». Pour Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, « *ce type d'invitation est sans précédent et va clairement à l'encontre du principe de séparation des Églises et de l'État. Car sa « Sainteté » – notion qui n'est reconnue que par une petite partie de la Nation – se voit offrir un privilège auquel aucun chef d'Église, et a fortiori chef d'État n'a eu droit. Et ce, alors que la majorité des citoyennes et citoyens belges partagent d'autres convictions philosophiques ou religieuses que celles du Pape.* »

C'est d'autant plus interpellant que rien n'est prévu permettant d'apporter le débat ou la contradiction au cours de cette « rencontre ». La Nation est dans une position d'écoute, voire de prière. Or, les sujets d'interpellation ne manquent pas.

En effet, le Pape François est à la tête d'un État qui a protégé en son sein par un **silence coupable**, des **abus sur mineurs venant d'ecclésiastiques** qui en avaient la garde, et qui ont trahi à la fois leurs vœux, la confiance des parents qui leur avaient confié ces enfants, et les lois des pays où les faits se sont déroulés. Et l'Église qui savait, n'a pas bougé comme en

témoignent encore ses récents propos sur l'abbé Pierre. Le Vatican reste un État où il n'y pas de vraie responsabilité, où les recours contre les abuseurs sont inexistantes et où le droit canonique ignore la loi civile. Le processus de réparation des violences sexuelles commises par l'Église est presque inexistant auprès des victimes. Nous ne pouvons sans doute pas attendre de la visite du Pape une avancée décisive, car si on excepte une rencontre privée avec quelques victimes sélectionnées sur le volet, les abus sexuels de l'Église ne sont pas à l'ordre du jour de son voyage. Quant à d'autres questions sensibles comme pour les femmes, la **liberté de choisir ou non d'être mère**, ou pour chacun de nous, le **droit de mourir dans la dignité** – soit le droit à l'IVG et le droit à l'euthanasie – le Pape hélas continue à les fustiger comme une 'culture du déchet', alors qu'ils sont, en Belgique, des **acquis de notre droit positif conquis démocratiquement**. Quant aux **questions de genre**, qui bouleversent la vie de la famille traditionnelle, et les droits des LGBTQIA+ que le Centre d'Action Laïque soutient, elles déclenchent encore en Europe et partout dans le monde, une **offensive conservatrice massive, dont le Vatican est depuis toujours un des croisés remarquables**. Qu'on se souvienne seulement des grandes marches en France contre le mariage pour tous en 2013, et à l'initiative citoyenne *One of us* finalement déboutée en 2014 par la Commission européenne. Aucun de ces désaccords, fondamentaux dans la société de ce 21^{ème} siècle, ne pourra être débattu avec le Pape François, dans le schéma de sa visite. Qui, par un hasard du calendrier tombe très exactement lors de la Journée Mondiale pour le droit à l'avortement, laquelle ne manquera pas de mobiliser les femmes, comme chaque année mais sans doute avec encore plus de ferveur cette année-ci vu ce contexte papal.

Pour Véronique De Keyser, « *c'est évident : aucun représentant de la laïcité organisée belge ne donnera suite à l'invitation du Roi* ».

Plus généralement, le Centre d'Action Laïque estime que, **par la confusion qu'elle nourrit entre déplacement d'un chef d'État et visite d'un leader religieux, c'est toute la visite du Pape qui pose question**. Et ce, au-delà de la personnalité du Pape lui-même. L'État du Vatican, fondé grâce aux accords du Latran signés en 1929 entre le Pape et le gouvernement fasciste de Mussolini, est et reste un État théocratique qui demeure profondément conservateur sur des questions qui touchent à la liberté de choix et à la dignité de la vie. Le Centre d'Action Laïque entend que soient respectées les convictions de tout un chacun dans une société qui est pluraliste et au sein de laquelle une religion ne peut recevoir la préséance sur une autre ou sur un courant philosophique. **C'est cette neutralité, principe à valeur constitutionnelle en Belgique, qui garantit le vivre ensemble dans la confiance et la liberté et dont tous les corps constitués de la Belgique doivent être les premiers garants. S'en écarter est inconsidéré, et dans ce monde troublé, un signal dangereux pour le pays.**

Communiqué du Centre d'Action Laïque

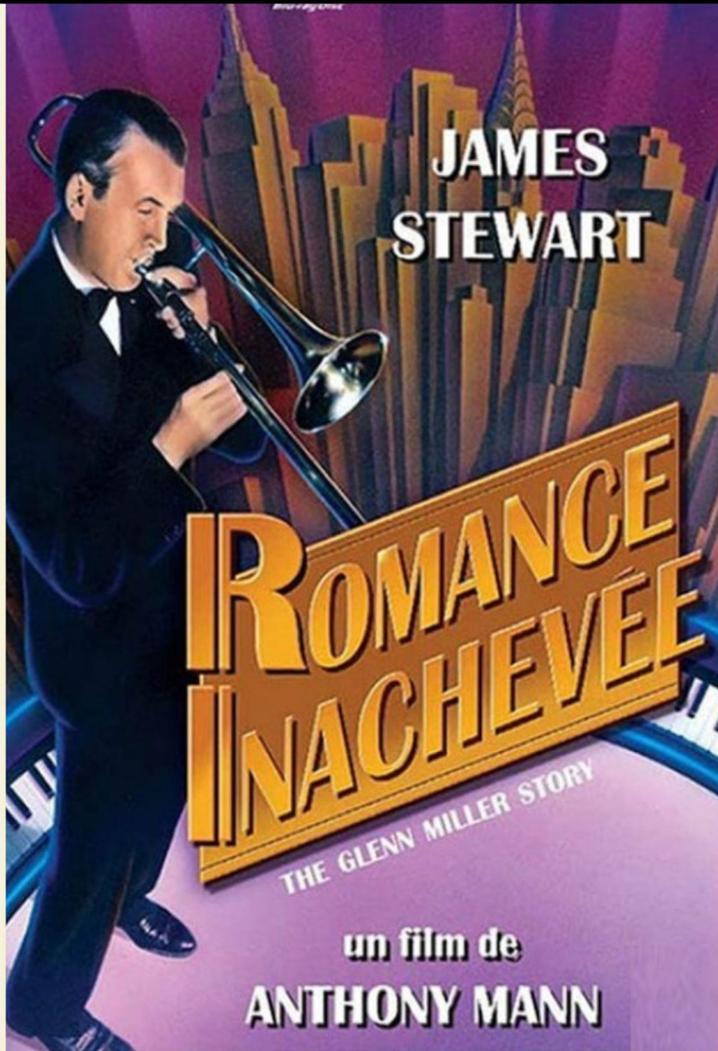
Pensée anonyme

Si vous êtes incinéré à votre mort, optez pour un sablier plutôt qu'une urne, ainsi vous pourrez continuer à jouer en famille aux jeux de société.



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 07 NOVEMBRE 2024 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

Le cinéma de minuit... à 17 heures

Une activité bien installée

Cette activité fait désormais partie des activités permanentes que vous propose notre Maison.

Tous les deux mois, un film puisé parmi des réalisations anciennes, connues ou non, vous sera présenté.

Jean-Luc Pierrart, initiateur de cette nouvelle activité en est le présentateur.



Jeudi 7 novembre

« Romance inachevée »

The Glenn Miller story

L'histoire de Glenn Miller est un hommage biographique à un homme qui est toujours considéré comme l'un des plus grands chefs d'orchestre de swing de la fin des années 30 au milieu des années 40. Lorsque James Stewart porte une paire de lunettes, il ressemble vraiment au vrai Glenn Miller.

L'histoire de Miller commence avec Stewart et son ami Harry Morgan sur la route en tant que musiciens. Stewart joue du trombone à coulisse et a des idées sur la façon dont l'orchestre devrait sonner dans son ensemble. Il passe beaucoup de temps à écrire des arrangements pour tout le groupe. Quand ils ne sont pas bien faits, comme le montre graphiquement une scène où la célèbre sérénade au clair de lune de Miller est interprétée, il décide de former son propre groupe.

Il est toujours à la recherche du son particulier qu'il souhaite donner à son orchestre et il tombe dessus dans l'une des scènes les plus intéressantes du film. Les fans de swing qui l'entendront reconnaîtront le véritable Glenn Miller.

En 1955, ce film a obtenu l'Oscar du meilleur scénario original et du meilleur mixage de son.

Entré : 4 € ART.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierrart



Samedi 23 novembre à 20 h
Un spectacle de la Compagnie KAORI
Débat mené par J.BERGE, journaliste chez « LES GRENADES »

Dans le cadre de la quinzaine 2024 « Libre pour agir », ce spectacle, salué par la presse, sera l'occasion de débattre ensemble des inégalités hommes-femmes.

« Lune Bogaert, citoyenne belge, dépose plainte au tribunal de première instance contre l'État belge pour ne pas rencontrer une série d'obligations en matière d'égalité hommes-femmes. Le jour même, elle entame un sit-in devant le tribunal en signe de protestation. Puis, une grève de la faim. À travers le point de vue de plusieurs personnages, la pièce tisse une toile entre intime et politique, vie privée et lutte universelle à coups de récupération médiatique et de manipulation. Motrice du changement, Lune Bogaert incarne un monde en mouvement, qui pose question et nous emporte. » (Source Kaori)

Lieu : Espace de cultures COLUMBAM

Chemin de Vieusart, 162 – 1300 Wavre

Spectacle gratuit – Réservation obligatoire 081/ 84 91 17

Fédération des Maisons de la Laïcité

Si vous êtes intéressé.e, nous pourrions organiser un co-voiturage partant de notre maison. Contact : Yvan Nicaise 0478/ 39 27 96
Prévenir si vous pouvez mettre votre véhicule à disposition, condition de pouvoir organiser ce déplacement.

Jeudis 7 et 21 novembre de 10 et 13h : atelier d'art floral

Nous approchons des fêtes patronales et les montages floraux pourraient s'adapter à cette tradition. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.
Participation : 16 € - fleurs et café compris.
Prochaines dates : 5 et 12 décembre.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 4 et 25 novembre à 14h : atelier d'aquarelle

L'atelier d'aquarelle a repris son rythme de croisière. Notre atelier continue à se réunir deux fois par mois. Les nouveaux aquarellistes se sentent bien intégrés : c'est super. La participation est toujours de 5 €, papier fourni.

Prochaines dates : 9 décembre.

Monique Piret



Mardis 5 et 19 novembre à 13h30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 16h30. Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : mardi 3 et jeudi 19 décembre.

Georges Gérard



Notre 22^{ème} soirée jazz

Un succès qui se confirme d'année en année

La soirée du 18 octobre ne nous a pas déçu, bien au contraire.

Le groupe « THE SWING SYNDICATE » composé de cinq musiciens talentueux nous a fait redécouvrir de grands standards de jazz revisités.

Leurs noms : Jérôme Denayer (trompette), Michel Mainil (sax), Pascal Suski (piano), Alain Dhamen (contrebasse), Patrick Wante (drums), tous des professionnels bien connus dans le monde du jazz.

Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles découvertes musicales.

Yvan Nicaise





La conférence du Vendredi 4 octobre « Le Jésus de Robert Joly » a ravi un public nombreux

Il fallait un personnage éclectique comme Patrice Dartevelle pour présenter et commenter la projection d'extraits de la conférence intitulée « Le Jésus de Robert Joly » donnée en 1985 sur Jésus, conférence porteuse d'arguments probants et clairs sur l'existence de Jésus.

Le Jésus humain n'est ni ressuscité, ni fils de Dieu
Au fil des siècles et des divers évangiles dont les contradictions historiques et chronologiques sont abondantes, notre conférencier a complété ou explicité les résultats des recherches de Robert Joly face à un public attentif dont l'intérêt manifeste a pu être mesurer aux nombreuses questions posées.

Je terminerai en reprenant une conclusion sur la mission de l'athée écrite par Patrice Dartevelle en postface l'ouvrage du livre « Jésus » reprenant l'intégralité de la conférence de Robert Joly » (ABA éditions) disponible en consultant le site : www.athees.net.

« De la terre. Pour Robert Joly. L'athéisme est une croyance rationnellement argumentée. Mais pas scientifiquement démontrée. L'athée ne doit pas songer à brimer la religion ou à légiférer contre elle, tant que la religion ne porte pas atteinte aux droits des personnes. Mais l'athée ne doit pas laisser le champ libre à l'apologétique et la laissé inonder le champ culturel. Pour un athée, la vie a le sens que l'homme se donne spécifiquement, quand il se met au service d'autres choses. L'athée accepte l'immanence intégrale. « Il peut promouvoir un au-delà purement terrestre et sans donner le devoir » et pour lui, c'est le titre du dernier chapitre de son livre « l'au-delà n'est qu'en deçà » ».

Yvan Nicaise



Repas d'avant les FêteS
Dimanche
17 novembre à 12h30



Menu

Apéritif et mise en bouche (offert)

Darne de saumon
Sauce au citron

Civet de chevreuil
Sauce au poivre vert
Gratin de pommes de terre
aux Brocolis
Salade de saison

Trio de fromages

Dessert de FêteS

Café



Participation : 30 € (moins de 12 ans : 15 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés

Vu le délai de commande du gibier

Réservation au plus tard le 8 novembre au plus tard
par téléphone au 0478/ 392796

par mail : yvnicaise41@gmailcom **et** confirmée
par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895
de l'ASBL Maison de la Laïcité – Morlanwelz.
Mentionner " noms et nombre de personnes".



Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Dominique Patte